

Bulletin du Prieuré Saint-François-de-Sales

APOSTOL

Mars 2025 - N° 194

Rouergue, Languedoc et Roussillon

EDITORIAL

par l'abbé Louis-Marie Berthe

Le Carême n'est pas un ramadan catholique

Étant donné la visibilité croissante et la publicité médiatiquement indiscrète du ramadan dans la société française, de plus en plus de catholiques – surtout parmi ceux qui récemment sont (re)venus à la foi – ont tendance à comprendre le Carême comme un ramadan à la manière catholique. La communication du Saint-Siège et des évêques, qui envoient chaque année un message de fraternité aux musulmans à l'occasion du début du ramadan, contribue d'ailleurs à entretenir cette confusion, le parallèle étant parfois fait entre Carême et Ramadan ; le ramadan y étant toujours présenté comme un temps saint et béni.

Pourtant si le ramadan présente quelques ressemblances superficielles avec le Carême, qui lui est historiquement antérieur de plus de deux siècles, il n'en serait cependant qu'une caricature s'il cherchait à l'imiter.

Contrairement au ramadan qui est une simple obligation rituelle prescrite dans le Coran, le Carême trouve sa richesse de sens dans l'histoire sainte, dans laquelle il s'inscrit : de même que le peuple hébreu, au sortir de l'Egypte, passe quarante années dans le désert – le temps que soit renouvelée la génération qui refusait d'abandonner le paganisme égyptien – avant de parvenir à la Terre promise, le peuple chrétien est appelé chaque année, durant les quarante jours du Carême, à se renouveler intérieurement en abandonnant ses mauvaises habitudes de péché pour vivre d'une manière plus sainte et agréable à Dieu. Dans l'esprit de l'Eglise, le Carême est la préparation à la grande fête de Pâques : il est un temps de mortification – faire mourir le vieil homme – qui prépare le cœur de l'homme à renaître spirituellement avec le Christ, vainqueur du démon et du péché, à Pâques.

De là naissent les nombreuses différences entre le jeûne du musulman et la pénitence du catholique. Le ramadan est d'abord un évènement communautaire, un marqueur d'appartenance sociale et religieuse, quand le Carême est avant tout un temps de conversion personnelle, même si le peuple catholique est appelé à le vivre ensemble au rythme de la liturgie. Le musulman qui fait le ramadan doit donc pouvoir être reconnu publiquement comme tel et connaît, en cas d'infraction à la règle et selon les circonstances, la pression sociale ou même une sanction. Au contraire notre Carême commence avec ses

ET NOS CREDIDIMVS CARITATI

Le mot du fondateur

Sainte Marie-Madeleine a fait pénitence, parce qu'elle avait péché. Sans doute elle avait péché gravement ; elle avait mené une vie dissolue. Mais touchée par la grâce de Dieu, elle se convertit. Et alors elle décide de se détacher de tout ce qui pouvait l'attirer dans le péché. Voici qu'elle se précipite aux pieds de Notre Seigneur, qu'elle brise le vase de parfum si précieux qu'elle avait et répand ce parfum sur les pieds de Notre Seigneur. Elle baise les pieds de son Dieu, et elle reçoit cette parole si belle, si consolante pour elle : « Il lui a été beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé ».

Mgr Lefebvre

mots de Notre Seigneur qui condamne toute attitude ostentatoire : « Quand tu jeûnes, parfume-toi la tête et lave-toi le visage pour que ton jeûne ne soit pas vu des hommes, mais seulement de ton Père, présent dans le secret » (Mt 6, 17-18).

Comme marqueur social, le ramadan se focalise en conséquence sur certains actes extérieurs (manger, boire, fumer…) ; mais le Carême, dans la ligne de l'enseignement de Jésus-Christ, cherche surtout, à travers les observances extérieures du jeûne et l'abstinence, la guérison de l'âme. C'est pourquoi le Carême ne se limite pas aux jeûnes ; mais plus largement, il cherche à détruire le péché et toute affection désordonnée en nous. Le jeûne n'est d'ailleurs qu'une partie du traditionnel tryptique quadragésimal : prière – jeûne – aumône.

Le jeûne du ramadan est brutal et excessif (pas de nourriture ou de boisson, ni même d'eau, durant tout le jour ; mais durant la nuit, tout est permis) et par conséquent parfois imprudent, donnant lieu à des comportements agressifs et violents, ce qui est un fait de société avéré ; la pénitence du Carême, quant à elle, est modérée : abstinence de viande les vendredis ; jeûne (c'est-à-dire un seul repas par jour) mercredi des cendres et vendredi saint. Le reste est laissé à la liberté de chacun. Elle opère donc en douceur la transformation des cœurs et des mœurs.

Le ramadan n'est pas un temps de pénitence, mais d'obéissance à la loi du Coran : la rupture du jeûne, chaque soir, conduit d'ailleurs plutôt à des coutumes festives et conviviales, d'où l'expression « faire du ramdam » ; le Carême, lui, n'est couronné qu'au bout d'un temps long de 40 jours des joies pascales : il est un temps de pénitence et d'expiation pour les péchés que nous avons commis ; un temps de combat spirituel pour ôter du cœur les tendances mauvaises qui y règnent ; il est un temps de lutte et de larmes.

Ces nombreuses et profondes différences signalées suffisent à nous prémunir de toute confusion dommageable entre carême et ramadan, ainsi que de toute tentative d'imprimer à notre carême un esprit ramadanesque. Il faut, au contraire, faire preuve de discrétion, aux deux sens du terme, durant la sainte quarantaine. C'est dire, premièrement, qu'il faut veiller à ne pas gêner les autres, à ne pas s'imposer ou à ne pas en mettre plein la vue à ceux qui nous entourent. C'est dire, ensuite, qu'il faut – outre ce que la loi de l'Eglise impose désormais avec parcimonie – choisir librement et intelligemment les pénitences adaptées à nos possibilités et à nos besoins, en veillant surtout, à travers nos résolutions, à mortifier les mouvements désordonnés du cœur.

La juste compréhension de ce qu'est le carême, comparativement au ramadan, devrait également nous éviter de tomber dans la complaisance naïve ou benoîte de ces gens d'Eglise qui n'hésitent pas à souhaiter un béni ou saint ramadan. Que nombre de musulmans pratiquent le ramadan avec sincérité, et même avec le désir de s'améliorer et de se purifier, cela est bien possible. Mais que des évêques, des prêtres ou de simples baptisés appellent saint, ce qui est fait avec le rejet du Christ, Fils de Dieu, seul Sauveur et seul Saint, cela est contraire à l'amour de Jésus-Christ et des musulmans.

CARNET PAROISSIAL

A reçu le baptême

En la chapelle du Christ-Roi à Perpignan

Adrien Berteloot, le 7 février

A reçu la première communion

En l'église Notre-Dame-des-Grâces à Narbonne

Augustine Rouy, le 2 février

Se sont fiancés

En l'église Notre-Dame-des-Grâces à Narbonne

Monsieur Henri Philippeau et
Mademoiselle Gabrielle Bouriames,
le samedi 22 février

Ont reçu la sépulture ecclésiastique

En l'église Notre-Dame de Fatima à Fabrègues

Madame Elisabeth Fournel, le 6 février

En l'église Notre-Dame-des-Grâces à Narbonne

Monsieur Pierre Verdier, le mercredi 19 février

En l'église Saint-Barnabé à Sébazac (12)

Monsieur Michel Deverdun, le mardi 25 février

SCRUTER LES ECRITURES

par l'abbé Louis-Marie Berthe

L'Adversaire du Christ

Dans le récit de la triple tentation, relu chaque année le premier dimanche de Carême, Jésus est confronté à la mise à l'épreuve de Satan (saint Marc) ou du diable (saint Matthieu et saint Luc). Les deux noms désignent en fait le même être angélique personnel. Le mot hébreu de Satan signifie l'adversaire, plus particulièrement l'accusateur au tribunal : il est mentionné la première fois dans le livre de *Job*, où il s'introduit parmi les fils de Dieu – les anges de la cour céleste – pour y accuser comme en un tribunal le serviteur Job devant son Dieu. Quant au mot de diable, il vient du grec et signifie celui qui vient se mettre en travers ; celui qui divise : « C'est par la jalousie du diable que la mort est entrée dans le monde » commente le livre de la *Sagesse* (Sg 2, 24) à propos du serpent du livre de la Genèse, « le plus rusé de tous les animaux des champs », venu se placer entre Eve et Adam pour les séparer de Dieu au paradis terrestre.



Cette lutte entre Jésus et Satan se poursuit tout au long de l'Evangile, parfois par personnes interposées : par exemple, quand les 72 disciples envoyés par Jésus pour préparer son passage dans les lieux où lui-même devait passer, il affirme : « Je regardais Satan tomber du ciel comme l'éclair » (Lc 10, 18) ; ou alors quand Jésus fait face à l'opposition des juifs incrédules, « fils du diable » (Jn 8, 44).

Mais faute de pouvoir atteindre le Christ, le diable se concentre sur ses apôtres. Comme autrefois Job, Simon fait l'objet de la même demande : « Simon, Simon, voici que Satan vous a réclamés pour vous passer au crible comme le blé » (Lc 22, 31). Comme autrefois Eve, Judas est sollicité et ouvre la porte de son cœur au Mauvais : « le diable a déjà mis dans le cœur de Judas, fils de Simon l'Iscariote, l'intention de le livrer » (Jn 13, 2).

Pour nous vaut aussi le conseil de saint Pierre : « Soyez sobres, veillez : votre adversaire, le diable, comme un lion rugissant, rôde, cherchant qui dévorer » (1 P 5, 8).

COMPRENDRE LA LITURGIE

par l'abbé Lionel Héry

Des cendres aux rameaux

Le carême s'ouvre par la cérémonie de l'imposition des cendres, lesquelles cendres – précise le missel – sont « faites des rameaux d'olivier ou d'autres arbres qui ont été bénits l'année précédente ». Que signifient donc les rameaux et que signifient les cendres, les unes à l'entrée, les autres à la sortie du carême ?

Les rameaux sont au terme du carême. Ils sont bénits et tenus à la main par les fidèles pour acclamer le Sauveur, le Messie, le Christ-Roi. Ils sont ensuite placés dans les maisons pour orner chaque crucifix. Ils signifient l'œuvre du carême que les chrétiens accomplissent du mieux qu'ils peuvent, qu'ils unissent à la rédemption de Jésus-Christ. La sanctification ainsi obtenue par l'exercice du carême est à la gloire du Christ ; elle est aussi confiée à sa garde pour le reste de l'année.

Pourtant ces rameaux doivent être brûlés. Ils représentent nos mérites, mais que valent nos mérites ? Avons-nous atteint le but qui est l'amour parfait du Christ ? Jésus dit dans l'Évangile : « De même vous, lorsque vous aurez fait tout ce qui vous aura été ordonné, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles ; nous avons fait ce que nous devions faire » (Lc 17, 10).

Chaque année il faut un nouveau carême, un nouveau départ. Ces mêmes rameaux de l'an passé sont décrochés des crucifix, rapportés à l'église pour en faire des cendres.

Autrefois les cendres étaient imposées uniquement aux pénitents publics (qui devaient expier une faute publique et scandaleuse). « Vers la fin du XI^{ème} siècle, lorsque la pénitence publique devint plus rare, l'Église prescrivit l'imposition des cendres à tous les fidèles, et même aux clercs ». (*Doctrine Chrétienne*, Fideliter, p. 152). Tous nous devons nous rappeler le néant de notre nature et de nos œuvres. « Souviens-toi, homme, que tu es poussière » Que personne ne se glorifie de lui-même, ne se complaise dans sa propre excellence, ne préjuge de la perfection de ses œuvres. Devant Dieu, tout cela est... poussière !

Le carême dure quarante jours. Et puisque les dimanches sont hors carême, certains fervents gallicans ont complété les quatre semaines de quatre jours supplémentaires. C'est comme cela qu'en Gaule d'abord, à Rome ensuite, les cendres sont données le mercredi d'avant la quadragésime.

Peu importe le nombre de jours, d'ailleurs : pourvu que de ces cendres renaissent de nouveaux rameaux.

Superstition et vaines observances

Le dictionnaire nous donne la définition suivante de superstition : *1. Comportement irrationnel vis-à-vis du sacré ; attitude religieuse considérée comme vaine. 2. Fait de croire que certains actes, certains signes entraînent mystérieusement des conséquences bonnes ou mauvaises ; croyance aux présages, aux signes* (Robert).

Quelle importance donner à ces présages ? Il convient de ne pas prendre au sérieux des signes qui sont interprétés comme de bon ou de mauvais augure, mais qui n'ont nullement été instaurés comme tels par l'autorité divine. « Ce n'est qu'un fruit de l'imbécillité humaine, nous dit saint Thomas, aidée de la malice des démons qui s'efforcent d'embrouiller les humains en ces futilités mensongères ». Les plus connus de ces "présages" : passer sous une échelle, rencontrer un chat noir, le vendredi 13, se lever du pied gauche… « À ces extravagances viennent s'ajouter mille observations aussi vaines, dit saint Augustin. (...) Et ces autres chimères : Ne point passer devant sa maison sans mettre le pied sur le seuil ; retourner à son lit, si on éternue en se chaussant ; rentrer chez soi, si l'on fait un faux pas en marchant ; si un vêtement est rongé par les souris, regretter moins le dommage que trembler dans l'appréhension du malheur qui doit arriver. À cette occasion Caton répondit fort plaisamment. Un homme le consultait sur ce que des souris avaient rongé ses souliers : ce n'est pas là, lui dit-il, une merveille ; il y en aurait une si les souliers avaient rongé les souris ».



La définition susmentionnée fait rentrer également dans la superstition ce qu'on nomme la vaine observance : on emploie une chose pour obtenir un effet qui ne peut l'être ni par la nature de la chose, ni d'institution divine ou ecclésiastique. Par exemple, imaginons une pratique considérée comme garantissant infailliblement le ciel, bien évidemment sur les propos d'une pieuse personne à qui la sainte Vierge l'a révélée : regarder telle image avec amour, trois fois de suite, pendant 100 jours. Imaginons encore de réaliser des gestes accompagnés de certaines paroles à prononcer pour combattre une angine.

Si les procédés employés en vue d'obtenir certains effets corporels ont naturellement ce pouvoir, ils sont légitimes. Si ce n'est qu'une efficacité en vertu d'un symbole, c'est nécessairement faire appel à une influence spirituelle et à l'action d'une intelligence, c'est un jeu bien dangereux. Comment reconnaître une vaine observance ?

- Vouloir un grand effet en posant une faible cause : réciter une courte prière pour retrouver la santé.

- L'ajout d'une circonstance fausse ou vaine, requise comme nécessaire, comme par exemple faire l'action prescrite à une certaine heure ; en utilisant la main droite ; si on doit ajouter des noms inconnus ; couper une mèche de cheveux...

- Attribuer une infaillibilité à des moyens aucunement infaillibles.

On peut toujours, et vertueusement, utiliser des choses sacrées : allumer un cierge bénit le 2 février pour mieux se recueillir, oui ; pour en recevoir indubitablement des lumières d'interprétation des Ecritures, non. Non plus comme seule lumière possible pour chasser les démons ou qui brillerait dans les ténèbres opaques.

Observer un *nombre* précis de prières, de jours... est licite à cause de la signification mystique ou des indulgences et privilèges qui y sont attachés ; non pas si on attribue l'effet de l'œuvre à tel nombre précis.

Utiliser des formules de prières ou de pieux exercices approuvés par l'Église, ou ayant des saints pour auteurs, ou procurant une plus grande dévotion est licite ; mais pas d'attendre l'efficacité des paroles de la prière plus que de leur sens ou de notre disposition, ni de placer sa confiance dans de petites prières ineptes contenant des propos ou des actions fabuleux du Christ ou des saints.

Suspendre à son cou des paroles divines ou des reliques, de pieuses médailles est licite, mais non si on place son espérance dans la façon d'écrire ou d'attacher, ou dans une autre circonstance vaine, par exemple que ces objets soient portés dans telle boîte, pendant tant de jours, avec telle herbe, ou s'ils contiennent quelque chose de faux.

N'oublions pas que les moyens ordinaires de la grâce de Dieu restent les sacrements ; c'est le bon Dieu qui leur donne cette puissance surnaturelle. L'Église, en vertu de son statut d'épouse du Christ, donne aux sacramentaux (l'eau bénite par exemple) une réelle puissance non négligeable. Puisons dans ces rites dûment approuvés par l'Église les moyens de faire notre salut.

Mitte operarios in messem tuam - Envoyez des ouvriers à votre moisson

Un don de Dieu à réclamer

Nous le savons, le mot lui-même l'indique, une vocation est un don de Dieu. Dieu seul appelle : *Nul ne s'arroge cette dignité, il faut y être appelé de Dieu* (*He.* 5,4). Dieu seul en effet insuffle sa grâce dans les âmes, et une vocation religieuse ou sacerdotale est une grâce bien particulière, une grâce de choix.

Une telle grâce néanmoins se demande. Un tel don dépend de notre prière. Notre-Seigneur nous le rappelle : La moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux. *Priez donc le maître de la moisson, afin qu'il envoie des ouvriers à sa moisson* (*Mt*, 9, 37-37). Plus un don est insigne, plus la prière doit se faire insistante. En est-il ainsi de la nôtre, au sujet des vocations ? Il est à craindre que, quelquefois, nous passions plus de temps à déplorer le mal qu'à implorer de Dieu les remèdes... Si vraiment nous sommes persuadés que seules de saintes vocations restaureront l'Église, et par là le monde, si vraiment nous voulons que l'œuvre de la Rédemption de Notre-Seigneur triomphe à nouveau en notre époque, alors nous ne pouvons que demander avec toujours plus d'insistance et de persévérance de saintes vocations, démultipliant notre supplication.



Comme les justes de l'Ancien Testament qui aspiraient, pleins d'ardeur, à la venue du Sauveur, ainsi devons-nous prier le Ciel pour qu'il envoie à notre temps des « reflets de l'amour de Dieu », des « images vivantes du Christ », autrement dit de nouveaux François d'Assise ou Padre Pio, de nouvelles Thérèse d'Avila ou Catherine de Sienne, et de nombreux saints prêtres pour dispenser aux âmes « la perle la plus précieuse, à savoir les richesses inépuisables du Sang de Jésus-Christ » (Pie XII, enc. *Menti nostrae*).

C'est là, très certainement, la demande la plus urgente pour notre temps. Nous savons que Dieu n'abandonnera pas son Église, et qu'il veut donner à notre époque les saints dont elle a besoin : il ne le fera cependant que dans la seule mesure où nous le demanderons avec autant d'insistance que d'humilité. Voici précisément l'espérance et la prière que nous voulons porter à Rome à l'occasion du Jubilé, et c'est pourquoi nous avons choisi pour thème de notre pèlerinage : « *Mitte operarios in messem tuam*. Envoyez des ouvriers à votre moisson » (*Missale Romanum*, *Messe pour demander des vocations sacerdotales*).

Une légion à enfanter

Cependant, nous ne voulons pas confiner une telle cause à ces seules heures de prière jubilaire. Nous voudrions au contraire que ce souci des vocations nous habite tous pendant les années à venir : dans notre prière bien sûr, en tout premier lieu, mais aussi dans le zèle que chacun de nous déploiera à cette fin. Car tous, nous avons à œuvrer pour cette cause : les prêtres bien sûr, par leur exemple et leur enthousiasme surnaturel ; mais aussi les pères et mères de famille : car c'est du zèle qu'ils mettront à l'épanouissement et à la sanctification de leur foyer que dépendent les vocations de demain, tant il est vrai que la famille profondément chrétienne est, selon l'expression de Pie XI, « le premier jardin, et le mieux adapté, où doivent comme spontanément germer et éclore les vocations » (Enc. *Ad Catholici Sacerdotii*). Nous reviendrons plus en détail sur ces quelques réflexions dans les prochaines lettres que nous vous adresserons.

Ne nous y trompons pas : nous lançons là un chantier qui s'étalera sur des années. Aussi désirons-nous le placer tout particulièrement sous la protection de Notre-Dame des Sept Douleurs. Déjà, par le Fiat de l'Annonciation, son sein virginal devenait la première cathédrale où le Verbe, en prenant notre nature, reçut l'onction qui faisait de lui le Consacré de Dieu et instaurait le sacerdoce nouveau... Puis au pied de la Croix, Jésus confia au Cœur douloureux et immaculé de Marie le sacerdoce de saint Jean, l'établissant Mère, à travers l'Apôtre bien-aimé, de tous les prêtres. Ainsi, par sa compassion, dans les douleurs du Calvaire qu'elle unissait intimement aux souffrances de son divin Fils, Notre-Dame enfanta l'Église d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

C'est donc vers elle que nos prières instantes doivent se diriger. Implorons-la avec confiance de nous accorder ces vocations dont nous avons tant besoin. Et très concrètement, recourons inlassablement à l'arme du saint rosaire.

Saint Serge-Paul, évêque de Narbonne

Surget et Paulo pretiosa Narbo (Prudence)

Narbonne par Paul se lèvera illustre

Envoyés par le Saint-Esprit, Saul et Barnabé se rendirent à Séleucie, d'où ils firent voile pour l'île de Chypre. Arrivés à Salamine, ils annoncèrent la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs. Ils avaient avec eux Jean pour les aider dans leur ministère. Ayant parcouru toute l'île jusqu'à Paphos, ils trouvèrent un certain magicien, faux prophète juif, nommé Barjésus, qui vivait auprès du proconsul Sergius Paulus, homme sage. Ce dernier, ayant fait appeler Barnabé et Paul, manifesta le désir d'entendre la parole de Dieu. Mais Elymas, le magicien – car telle est la signification de son nom – leur faisait opposition, cherchant à détourner de la foi le proconsul. Alors Saul, appelé aussi Paul, rempli du Saint-Esprit, fixant son regard sur le magicien, lui dit : « Homme plein de toutes sortes de ruses et de fourberies, fils du diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu pas de pervertir les voies droites du Seigneur ? Maintenant voici que la main de Dieu est sur toi ; tu seras aveugle, privé pour un temps de la vue du soleil ». Aussitôt d'épaisses ténèbres tombèrent sur lui, et il cherchait, en se tournant de tous côtés, quelqu'un qui lui donnât la main. À la vue de ce prodige, le proconsul crut, vivement frappé de la doctrine du Seigneur (Actes des Apôtres, Chapitre XIII).



Saint Paul devant le proconsul Sergius Paulus - Raphaël

Issu pourtant d'une illustre famille romaine, le nouveau néophyte abandonna incontinent ses anciennes croyances et ses charges et se rendit à Rome. Sans que cela soit précisé par les *Actes des Apôtres*, mais parce que c'est à ce moment-là que Saul prend le nom de Paul, certains ont vu dans ce changement de nom un honneur qu'aurait fait le proconsul à l'Apôtre, en l'adoptant et le faisant ainsi rentrer dans l'aristocratie romaine. Ce fait n'est cependant pas certain. Arrêté comme chrétien, mis aux fers et menacé des plus horribles supplices, il ne renia pas sa foi toute récente et endura les plus cruelles tortures en vaillant soldat de Jésus-Christ. La faim, les mépris et les tourments dont il fut l'objet (on déchira son corps, on lui arracha les ongles des doigts et on le meurtrit de coups) ne parvinrent pas à autre chose qu'à en faire une glorieux confesseur. Sa vie fut cependant miraculeusement épargnée.

Serge Paul suivit alors saint Paul qui se rendait en Espagne. Il s'arrêta à Béziers, sur la route de Narbonne et de l'Espagne. Au bruit des merveilles de conversion qu'il y accomplissait, les habitants de Narbonne vinrent le chercher afin qu'il les instruisît de cette nouvelle religion dont il se faisait le héraut. En peu de temps la ville de Narbonne fut transformée, les temples des faux dieux désertés, remplacés par des églises, et les âmes s'attachèrent à la vérité que leur prêchait le disciple de l'Apôtre des Gentils.

Les Espagnols ne furent pas oubliés : le son de la prédication des apôtres s'est répandu par toute la terre. Ayant entendu parler des succès de Serge Paul au-delà des Pyrénées, ils l'invitèrent à y propager l'évangile. Les fruits de salut qui accompagnaient sa parole émurent les autorités païennes, qui résolurent de chasser les missionnaires. Témoin cette inscription rapportée par les historiens : « À Néron, César Auguste, pour avoir purgé la province de brigands et de ceux qui enseignaient aux hommes une nouvelle superstition ». Serge-Paul s'en retourna à Narbonne. La ville entière fut amenée à la foi. Saint Paul, mort à Rome peu auparavant, le gratifia de trois apparitions, et lui apprit sa fin prochaine. Pour assurer sa succession, il consacra Étienne, qui prendra sa place sur le siège de Narbonne ; il fit également évêque le prêtre Rufus, qui occupera le siège d'Avignon. Après cela, alors qu'il priait dans son église, il rendit son âme à Dieu, pleuré par tout son peuple.

Saint Serge-Paul est fêté le 22 mars.

Chronique du prieuré et de nos chapelles

Le 8 février, plusieurs jeunes de Fabrègues, Narbonne et d'Aveyron se retrouvent à Millau pour une sortie dans la neige. Et précisément ce week-end, l'Aveyron était tout de blanc vêtu pour recevoir ces joyeux lurons. Après une marche vers la cascade de Creissels, quelques glissades et pirouettes, retour au parking où la voiture refuse de démarrer, faute de batterie suffisante. Un mécanicien bienveillant et visiblement envoyé sur place par la Providence a vite arrangé la chose. De retour à Cabanous, tout le monde apprécia que le feu fût vite allumé. Le chapelet fut suivi d'un mot de l'abbé sur la prudence, puis de plein de questions suscitées par ses propos. Questions pertinentes s'il en fut, mais qui avaient tendance à glisser de la prudence à la justice. À croire que le prochain topo devra aborder cette vertu pour satisfaire la légitime curiosité des auditeurs. Dîner apprécié, avec de surcroît l'anniversaire de la benjamine du groupe, et veillée, répétition des chants du pèlerinage de Pentecôte. Le lendemain, dimanche 9 février, tout le monde s'est levé, sans tambours mais avec trompette. L'horaire tardif de la messe permit de bien s'y préparer et le renfort à la chorale a été apprécié.







Le 9 février, le dimanche « Jeunes parents » rassemble plusieurs familles à Fabrègues sur le thème des saints parents, modèles de ceux qui sont appelés à élever chrétiennement leurs enfants.



À Montpellier, l'aumônerie Saint-Pie X est peu à peu aménagée : un beau chasublier venant de l'institution Saint-Charles à Vienne (38) - autrefois tenue par la congrégation des Sœurs Saint-Charles - est installé à la sacristie tandis que l'enseigne extérieure a été posée, rendant notre modeste local plus visible et repérable.



Côté de la future école, notre architecte, M. Bruno Crès, vient présenter à deux reprises les esquisses des bâtiments scolaires et du logement des sœurs à construire en plusieurs temps : un projet coûteux qui sera présenté prochainement aux fidèles dès que possible !

La semaine du 17 au 21 février voit les abbés Berthe et Perret du Cray partir pour suivre la session d'études dans notre école près de Châteauroux.

LES ANNONCES DU PRIEURÉ

PÈLERINAGE À NOTRE-DAME DE MARCEILLE

SAMEDI 22 MARS 2025



8h30 **messe**
Saint-Joseph-des-Carmes Montréal
10h **départ de la marche**
13h **repas tiré du sac**
Domaine des Moulis - Villarzel-du-Razès
17h30 **arrrivée à Notre-Dame-de-Marceille**
Limoux

Renseignements : secretariat@saintjosephdescarmes.fr



Subvenir aux
besoins de l'Église
par le
denier du culte

Les cinq préceptes de l'Église

1. Entendre la messe les dimanches et autres fêtes d'obligation.
2. S'abstenir de viande les vendredis et le mercredi des cendres, et jeûner aux jours prescrits.
3. Se confesser au moins une fois l'an et communier au moins à Pâques.
4. Subvenir aux nécessités de l'Église en y contribuant selon la loi et les usages.
5. Ne pas célébrer solennellement le mariage aux temps prohibés.

En contribuant au denier du culte, vous remplissez le quatrième commandement de l'Église, qui permet aux prêtres du prieuré de vous fournir tous les secours, spirituels et matériels nécessaires à votre âme.

Prieuré Saint-François-de-Sales de la Fraternité Saint-Pie X

1, rue Neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues

09 81 28 28 05 - 34p.fabregues@fsspx.fr

https://laportelatine.org/lieux/prieure-saint-francois-de-sales-fabregues

Autour de Montpellier	En Aveyron	À Narbonne	À Perpignan
Église Notre-Dame de Fatima 1, rue neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues Aumônerie Saint-Pie X 45, rue de Barcelone 34 070 Montpellier Chapelle Notre-Dame de la médaille miraculeuse Rue de la chapelle 34 000 Lattes	Ancienne école de Nuces Hameau de Nuces 12 160 Moyrazès Chapelle du Sacré-Coeur Château de Cabanous 12 100 Saint-Georges-de-Luzençon	Église Notre-Dame de Grâces 12, rue de Belfort 11 100 Narbonne	Chapelle du Christ-Roi 113, avenue Maréchal Joffre 66 000 Perpignan Tél : 07 69 99 58 43
abbé Louis-Marie Berthe, Prieur louismarie.berthe@gmail.com	**abbé Pierre-Marie Wagner** abpmwagner@gmail.com	**abbé Laurent Perret du Cray** 06 40 97 21 38	**abbé Lionel Héry** 06 33 69 78 08 (urgence sacramentelle)

Cours Saint-Dominique Savio
1, rue neuve-des-Horts
34 690 Fabrègues

Contact : Sœurs dominicaines de la congrégation de Fanjeaux
04 67 02 42 97

Ecole Notre-Dame du Mont-Carmel
12, rue Ampère
66 000 Perpignan

Contact : abbé Laurent Perret du Cray
06 40 97 21 38